

02 déc 2022 -15:41

Appartient à [Conseil des ministres du 2 décembre 2022](#)

Programme opérationnel pour l'aide alimentaire dans le cadre du FSE+

Sur proposition de la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le programme opérationnel pour l'aide alimentaire en Belgique dans le cadre de la nouvelle programmation du FSE+ (Fonds social européen) pour 2021-2027.

Cette programmation bénéficiera en 2023 d'un budget de 27,9 millions d'euros : 10,2 millions d'euros issus du FSE+ via les Régions, 1,1 million d'euros de cofinancement du fédéral et une enveloppe complémentaire de 16,6 millions d'euros libérée par le gouvernement fédéral. Par ailleurs, 1,65 million d'euros sont également prévus pour compenser, en 2023, l'impact de l'inflation et ce afin de garantir les volumes de denrées à commander.

La programmation du FEAD (Fonds européen d'aide aux plus démunis) gérée par le SPP Intégration sociale – qui devait initialement couvrir la période 2014-2020 – arrive à son terme. À la suite de la pandémie de COVID-19, la programmation du FEAD s'est poursuivie en 2021 et 2022 grâce aux fonds du paquet de mesures REACT-EU. Ces moyens arrivant à leur terme, la nouvelle programmation FSE+ peut commencer.

Le FEAD, qui jusqu'à maintenant était un fonds distinct, fera dorénavant partie du FSE+ pour la Belgique. Il s'inscrit en effet dans l'objectif spécifique du FSE+ qui est de lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle de base aux personnes les plus démunies. Le SPP Intégration sociale gère le FEAD depuis 2014 et continuera comme autorité de gestion pour cette partie du fonds.

Le plan opérationnel présenté par le SPP Intégration sociale vise à contribuer à la réduction de la pauvreté en Belgique dans le cadre des objectifs européens de réduction de la pauvreté. Le programme prévoit donc une aide alimentaire et des mesures d'accompagnement dans la lignée du précédent programme FEAD, avec des améliorations fondées sur l'expérience et les développements.

Le SPP Intégration sociale présentera également le programme à la Commission européenne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Sam Van De Putte
Porte-parole (NL)
sam.vandeputte@lalieux.fed.be